

OBÉSITÉ

Le temps de l'action

Manifeste
**pour une meilleure prévention
et prise en charge de l'obésité
et du surpoids en France**



L'obésité est plus que jamais un enjeu sanitaire et sociétal en France. Le nombre de personnes atteintes par cette pathologie (définie par un IMC $\geq 30\text{kgm}^2$) a largement augmenté au cours des dernières décennies, passant de 8,5 % de personnes souffrant d'obésité en 1997 à 17 % en 2020, soit plus de 8,5 millions de citoyens français concernés¹.

Plus inquiétant encore, 34 % des enfants de 2 à 7 ans et 21 % des enfants de 8 à 17 ans étaient ainsi en situation de surpoids ou d'obésité en 2020, selon la même enquête Obépi¹.

Le dernier rapport² de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) sur l'obésité dans la région européenne, publié le 3 mai 2022, corrobore les chiffres français au niveau européen, en révélant que les taux de surpoids et d'obésité continuent de progresser. À l'instar de l'OMS, les professionnels de santé constatent, que l'obésité est devenue une véritable « *épidémie non contagieuse* ». Ses conséquences sont nombreuses et graves, tant sur l'état général de santé physique (augmentation du risque de contracter certains cancers (13 types différents selon l'OMS), des maladies cardiovasculaires, du diabète de type 2, des maladies respiratoires chroniques, etc.) que sur l'état psychique des individus, leur insertion sociale et professionnelle, ou encore leur bien-être personnel. Les acteurs associatifs de lutte contre la précarité alimentaire le soulignent : les conséquences physiologiques des déséquilibres alimentaires peuvent se manifester par du surpoids, de l'obésité et les nombreuses maladies associées.

La crise sanitaire de la Covid-19 a été à la fois un amplificateur et un révélateur de cette épidémie non contagieuse. Elle a touché de manière disproportionnée les personnes en surcharge pondérale ou en situation d'obésité, mais a aussi entraîné des changements défavorables dans les habitudes de consommation alimentaire et d'activité physique.

Alors que la feuille de route nationale « *Prise en charge de l'obésité 2019-2022* » arrive à son terme, les estimations prévoient que 25 à 29 % des Français pourraient souffrir d'obésité en 2030³.

1. Enquête épidémiologique nationale sur le surpoids et l'obésité Obépi-Roche 2020, Enquête réalisée auprès de 11827 français, interrogés par internet du 24 septembre au 5 octobre 2020.

2. <https://www.euro.who.int/fr/media-centre/sections/press-releases/2022/new-who-report-europe-can-reverse-its-obesity-epidemic>

3. Étude Ifop pour Darwin Nutrition réalisée par questionnaire auto-administré en ligne du 24 au 27 avril 2020 auprès d'un échantillon de 3 045 personnes, représentatif de la population âgée de 18 ans et plus résidant en France métropolitaine.

Nous, représentants d'associations de patients, professionnels de santé, acteurs de santé et de la lutte contre la précarité alimentaire, think-tank et industriels avons décidé de former une «coalition obésité».

Nous souhaitons à la fois nous inscrire dans le prolongement des actions déjà menées par les décideurs publics et ouvrir une nouvelle séquence de mobilisation pour faire reculer l'obésité, en favorisant la prévention, en individualisant les parcours de santé et en développant des soins appropriés, et en changeant le regard sur la maladie.

- Oui, nous devons faire de l'obésité une priorité en matière de santé publique.
- Oui, nous devons encore mieux prévenir et diagnostiquer, de manière précoce, les personnes susceptibles de développer une obésité.
- Oui, nous devons encore mieux accompagner les personnes en situation d'obésité à travers des parcours de soins adaptés et personnalisés à leurs besoins.
- Oui, nous devons encore soutenir et développer les pratiques collaboratives et innovantes entre professionnels de santé.

Ces enjeux soulèvent plusieurs questions :

- Comment mieux prévenir l'obésité ?
- Comment améliorer la prise en charge de l'obésité en tant que maladie chronique ?
- Comment améliorer le quotidien et la prise en charge des personnes en situation de surpoids ou d'obésité ?
- Comment favoriser une meilleure coordination des parcours de soins ?

NOS PROPOSITIONS

PROPOSITION N°1

Répondre à l'urgence en déclarant la lutte contre l'obésité comme grande cause nationale et en y associant une stratégie décennale.

PROPOSITION N°2

Créer un poste de délégué interministériel à la lutte contre l'obésité.

PROPOSITION N°3

Reconnaître l'obésité en affection longue durée (ALD) et instaurer un forfait de prise en charge dans le cadre de parcours de soins gradués et individualisés.

PROPOSITION N°4

Renforcer la formation des professionnels de santé à la prise en charge de l'obésité, notamment en milieu scolaire.

PROPOSITION N°5

Développer des parcours de sensibilisation à l'obésité afin de prévenir son apparition notamment à certaines étapes clés de la vie.

PROPOSITION N°6

Créer un groupe d'études sur l'obésité au Parlement.

PROPOSITION N°1

Répondre à l'urgence en déclarant la lutte contre l'obésité comme grande cause nationale et en y associant une stratégie décennale

Constat

Les chiffres de la prévalence de l'obésité en France sont inquiétants, une situation mise en exergue pendant la crise sanitaire, et très probablement aggravée depuis par une plus grande sédentarité. L'obésité infantile est aussi une préoccupation. Selon une étude de la Direction de la protection maternelle et infantile (PMI) du Conseil départemental du Val-de-Marne⁴, menée auprès de près de 50 000 enfants de 4 ans scolarisés dans le département, la proportion d'enfants en situation d'obésité est passée de 2,8 % à 4,6 % entre 2018 et 2021. Sur cette même période, la proportion d'enfants en surpoids a augmenté de 8,6 % à 11,2 %. Ces récentes évolutions à la hausse traduisent l'urgence de la situation à laquelle il nous faut répondre au plus vite et collectivement par des actes forts.

Concrètement

Deux leviers doivent être rapidement actionnés par les pouvoirs publics pour impulser un véritable changement de paradigme :

- **L'attribution du label de grande cause nationale** sous l'égide de la Première ministre, afin d'autoriser une vaste campagne de sensibilisation et de communication autour de l'obésité, et ainsi mieux prévenir et faire connaître cette maladie chronique.
- **L'élaboration d'une stratégie décennale interministérielle de lutte contre l'obésité**, fixant des objectifs ambitieux de réduction de la prévalence de l'obésité en proposant des actions et mesures concrètes (en matière de prévention et de sensibilisation, de prise en charge de la maladie, d'accès aux soins et à leur remboursement, de formation des professionnels de santé et d'acteurs du secteur associatif) grâce à un financement dédié. Celle-ci devra se situer dans le prolongement de la feuille de route obésité 2019-2022 et s'articuler avec le Programme national nutrition santé 4 (2019-2023).

4. Baranne ML, Azcona B, Goyenne P, Moutereau A, Buresi I. Impact de la crise sanitaire due au SARS-CoV-2 sur le statut staturo-pondéral des enfants de quatre ans : comparaison des données des bilans de santé en école maternelle du Val-de-Marne, de 2018 à 2021.

PROPOSITION N°2

Créer un poste de délégué interministériel à la lutte contre l'obésité

Constat

La lutte contre l'obésité suppose une approche globale et transverse des politiques publiques, tant de multiples paramètres connexes et interdépendants interviennent sur cet enjeu de santé : alimentation, éducation, industrie, sport, recherche, etc. Elle suppose aussi une approche différenciée selon les territoires : urbain, rural, métropolitain, ultramarin, quartier de résidence... Or, ces politiques sont aujourd'hui parfois conduites de manière fragmentée au sein des différents ministères concernés et ne permettent pas toujours une mise à profit efficace des moyens de l'État.

Concrètement

Nous appelons à une véritable coordination interministérielle dans le domaine de la lutte contre l'obésité, à travers la création d'une délégation pouvant mettre en œuvre et suivre l'ensemble des actions menées, notamment dans le cadre de la stratégie décennale de lutte contre l'obésité et de la grande cause nationale.

PROPOSITION N°3

Reconnaître l'obésité en affection longue durée (ALD) et instaurer un forfait de prise en charge dans le cadre de parcours de soins gradués et individualisés

Constat

Ces dernières années, et plus encore depuis la crise sanitaire, l'évolution des chiffres de l'obésité et la prise de conscience des facteurs de comorbidités ont poussé les pouvoirs publics à mieux considérer l'obésité comme une maladie chronique en France. Alors que l'obésité est officiellement reconnue comme maladie chronique par l'OMS depuis 1997 et par plusieurs autres pays européens (le Portugal en 2004 et l'Italie en 2019), la France devrait aujourd'hui mieux considérer cette maladie chronique et mieux prendre en charge ces patients par l'ensemble des professionnels de santé.

Concrètement

Il s'agit d'inclure l'obésité dans ses formes les plus sévères dans la liste des affections de longue durée (ALD) afin de reconnaître son caractère chronique et grave et ainsi permettre la réduction de la prévalence de cette maladie par de la prévention secondaire. La mise en place de parcours de soins gradués et l'instauration d'un forfait de prise en charge permettraient un remboursement des soins, et ainsi un suivi adapté des patients, indispensable pour prendre en compte les trajectoires personnelles dans le traitement de la maladie.

PROPOSITION N°4

Renforcer la formation des professionnels de santé à la prise en charge de l'obésité, notamment en milieu scolaire

Constat

L'obésité est une pathologie qui demande à être mieux connue des professionnels de santé, qu'ils relèvent du domaine médical, paramédical, médico-social et du milieu associatif. Les études et formations sur la connaissance théorique et pratique de l'obésité et ses facteurs de risque devraient devenir obligatoires en tronc commun, permettant une prise en charge efficace et coordonnée des personnes atteintes d'obésité.

Concrètement

Nous appelons à la mise en place d'un tronc commun de formation sur l'obésité au sein des cursus des études de santé. Les médecins et infirmiers scolaires, aujourd'hui en nombre insuffisant sur le territoire, ont un rôle fondamental dans la prévention et l'accompagnement précoce des enfants en surpoids ou souffrant d'obésité, et devraient être particulièrement sensibilisés à cette maladie chronique.

PROPOSITION N°5

Développer des parcours de sensibilisation à l'obésité afin de prévenir son apparition notamment à certaines étapes clés de la vie

Constat

La prévention de l'obésité reste à ce jour la meilleure option pour lutter contre l'installation de cette pathologie chez l'enfant ou chez l'adulte. C'est pourquoi nous devons la renforcer en repensant la manière de sensibiliser la population à ces risques, de manière régulière.

Concrètement

Nous proposons de développer des parcours de sensibilisation à l'obésité, personnalisés et tout au long de la vie des individus, en ciblant les lieux et étapes clés : cursus scolaire et activités périscolaires, cursus étudiant, premier emploi, projet de premier enfant, visite de médecine du travail, départ à la retraite, etc. Une attention particulière doit être portée aux publics les plus exposés à la précarité, et aux actions d'accompagnement par l'alimentation déployées par le secteur associatif.

PROPOSITION N°6

Créer un groupe d'études sur l'obésité au Parlement

Constat

Au regard des enjeux sociétaux et de santé publique qu'elle soulève, l'obésité doit constituer au cours de ce nouveau quinquennat une priorité du législateur, dont le rôle est de contribuer à l'élaboration et à l'évaluation des politiques publiques. Les parlementaires doivent pouvoir bénéficier d'un cadre d'échanges et d'une instance dédiée spécifiquement à la question de l'obésité, pour leur permettre d'appréhender au mieux ses multiples enjeux et de contribuer au développement d'une prise en charge globale et transverse de la maladie.

Concrètement

Nous préconisons la création d'un groupe d'études sur l'obésité à l'Assemblée nationale et au Sénat, dès le début de la 16^e législature, qui permettrait à un groupe de députés experts d'intervenir dans la procédure législative concernant, de manière directe ou indirecte sur le sujet de l'obésité, de sa prévention ou de sa prise en charge (loi de santé, loi travail, loi sur la jeunesse etc.). Ce groupe d'étude pourra d'ailleurs compter sur notre collectif et nos expertises.

**Nous sommes convaincus
de l'importance d'agir
collectivement.**

Face à l'urgence, des perspectives d'évaluation

Nous, acteurs de la lutte contre l'obésité, soutenons et sommes à la disposition des pouvoirs publics dans la concrétisation d'actions permettant de faire baisser le taux de prévalence de cette maladie grave en France, le plus rapidement possible.

Une évaluation et communication accrues des objectifs de la lutte contre l'obésité est primordiale. Nous préconisons en ce sens la remise annuelle d'un **rapport de la délégation interministérielle à la lutte contre l'obésité au Parlement**, permettant de dresser un état des lieux sur l'évolution de la maladie et d'ajuster au besoin la stratégie décennale, transverse et globale, mise en œuvre. Pour ce faire, les pouvoirs publics doivent se doter d'**indicateurs de suivi et d'évaluation pour les cinq prochaines années**, permettant d'observer :

- Le taux de prévalence de l'obésité chez l'enfant et chez l'adulte, notamment les formes les plus sévères d'obésité (IMC \geq 35 kg/m²).
- Le nombre de décès liés à la maladie de l'obésité.
- Le nombre de professionnels de santé, d'étudiants des professions médicales, paramédicales et associatives, qui grâce à une formation, sont davantage sensibilisés aux enjeux de prévention et de prise en charge de l'obésité.
- Le nombre d'actions de sensibilisation et de prévention mises en œuvre sur le territoire français, en particulier à destination des plus précaires et du public jeune.

Les membres de la coalition



Muriel Coupaye,
présidente

L'Association française d'étude et de recherche sur l'obésité (AFERO)

L'AFERO est la société savante nationale dédiée à l'obésité qui regroupe de nombreux experts, chercheurs et personnels de santé. Cette association fondée en 1983 a comme missions de contribuer à la recherche biomédicale sur l'obésité mais également à la prévention, le traitement et l'éducation en menant des actions auprès de la communauté scientifique, des professionnels de santé, et des patients. L'AFERO a aussi pour vocation de représenter la recherche française dans les instances internationales concernées par la thématique obésité : c'est une filiale de l'European Association for the Study of Obesity (E.A.S.O) et de la World Obesity Federation (WOF).



Anne-Sophie Joly,
présidente

Le Collectif national des associations d'obèses (CNAO)

Le CNAO a été créé en 2003 par Anne-Sophie Joly. Il regroupe des associations de patients et est agréé par le ministère de la Santé, l'EASO et la CAF America. Il sert de lien entre les institutions, les associations en région et les patients. Le CNAO milite activement pour la reconnaissance par tous de l'obésité comme une maladie chronique et pour l'égalité, la pertinence des soins et des informations pour l'ensemble de la population souffrant d'obésité. Le collectif milite également pour un changement de regard sur l'obésité qui est une pathologie encore trop stigmatisée et pour la défense de la population.



Didier Bazzocchi,
vice-président

Le Cercle de recherche et d'analyse sur la protection sociale (CRAPS)

Le Cercle de Recherche et d'Analyse sur la Protection Sociale communément appelé CRAPS est le Think tank de la Protection sociale. Ce Think tank spécialisé est indépendant de toutes attaches politiques, philosophiques et religieuses, il a pour vocation opérationnelle de réunir dirigeants, experts et usagers, les plus représentatifs dans son domaine d'action. L'obésité doit être une grande cause nationale ! Ce combat, les acteurs du CRAPS y ont déjà pris part et apportent quotidiennement des réponses adaptées en fonction des publics qui sont les leurs. Ces actions doivent être coordonnées dans une approche équitable, personnalisée, multidimensionnelle et humaniste.



Laurence Champier,
directrice générale

La Fédération française des Banques Alimentaires

Premier réseau national d'aide alimentaire avec 110 implantations, les Banques Alimentaires collectent chaque année près de 130 000 tonnes de denrées alimentaires auprès de la grande distribution, de l'industrie agroalimentaire, des agriculteurs et du grand public, avec également l'aide de l'Union européenne et de l'État, pour les distribuer à un réseau de 5 749 associations et CCAS partenaires. Une action possible grâce à l'engagement de plus de 7 000 bénévoles et 600 salariés. Les objectifs des Banques Alimentaires sont : de lutter simultanément contre la précarité alimentaire et le gaspillage alimentaire ; d'utiliser l'aide alimentaire comme créatrice de lien social ; de participer à l'amélioration de l'alimentation distribuée ; de s'adapter à l'évolution des besoins de ses partenaires, de la société et des personnes en situation de précarité, en respectant les grands objectifs de développement durable.



Jean-Philippe Ursulet,
directeur général

La Ligue nationale contre l'obésité (LCO)

Depuis sa création en 2014 et possédant l'agrément Santé nationale depuis 2019, la LCO fait de la lutte contre l'obésité un enjeu majeur de son engagement humanitaire. Fort d'un réseau de 42 associations de patients adhérentes, la LCO développe et s'appuie sur un maillage territorial d'antennes départementales qui regroupe des intervenants nécessaires autour du surpoids et de l'obésité (soins et hors soins). Sollicitée dans la mise en œuvre des politiques régionales et nationales de santé, la LCO revendique une fibre militante en faveur de la reconnaissance de l'obésité comme une maladie à part entière par les décideurs publics. La LCO, c'est aussi plusieurs actions : une ligne d'écoute, un organisme de formations pluridisciplinaires, des centres de Santé médicaux Obésanté spécialisés dans la prise en charge du surpoids et l'obésité.



Étienne Tichit,
directeur général

Novo Nordisk

Novo Nordisk est une entreprise de Santé internationale de premier plan, détenue par une fondation et dont le siège social est situé au Danemark. Notre mission est de conduire le changement pour vaincre le diabète et d'autres maladies chroniques graves telles que l'obésité, les maladies hémorragiques rares et les troubles de la croissance. Nous employons plus de 47 000 personnes réparties au sein de 80 filiales à travers le monde. Nos solutions de santé sont mises à disposition dans 168 pays. Environ 300 collaborateurs (dont 2/3 sur le terrain) travaillent pour la filiale française de Novo Nordisk dont le siège est situé à Paris – La Défense. Novo Nordisk possède également un site de production à Chartres, spécialisé dans la fabrication de cartouches et de flacons d'insuline, ainsi que dans l'assemblage et le conditionnement de stylos injecteurs pré-remplis.



Vincent Frering,
président

La Société française et francophone de chirurgie de l'obésité et des maladies métaboliques (SOFFCOMM)

La SOFFCOMM est une société savante qui rassemble des médecins, chirurgiens, chercheurs, internes concernés par la chirurgie de l'obésité et des maladies métaboliques. La diversité de la spécialité et les différents modes d'exercice y sont représentés. Elle vise à renforcer la multidisciplinarité, l'évaluation scientifique et une rigueur poussée dans l'organisation des soins associant médecins et chirurgiens. La SOFFCOMM favorise le développement de centres labellisés signe de l'expertise de chirurgiens de l'obésité.

Contact :

Comfluence, Thomas Textsier
Consultant

thomas.textsier@comfluence.fr
01 40 07 97 68